



FICHE 5 : MUTATIONS

COURAGE - AMBITIONS - ENGAGEMENT

La mutation est l'acte administratif de changement de club principal

- La mutation est gratuite pour les pratiquants jusqu'à 12 ans (nés en 2009 et après) ainsi que pour les loisirs.
- Pour les pratiquants nés de 2008 à 2005, elle est facturée 144,00€ par la FFHB.
- Pour les pratiquants et les dirigeants nés en 2004 et avant, elle est facturée 240,00€ par la FFHB.

CES FRAIS SONT À LA CHARGE DU NÉO LICENCIÉ D'ARVE-GIFFRE !

Le club se réserve le droit d'étudier les mutations en cas par cas et à procéder à des réductions supplémentaires.

OPTION 1

- Je m'engage comme joueur (euse) pour 2 saisons avec le club d'Arve Giffre.
 - La mutation me coûte 50% soit :
 - 72.00€* | 120.00€*
 - Ci joint le chèque de caution de :
 - 72.00€** | 120.00€**

Non encaissé et rendu à la signature de la 2^o saison.

OPTION 2

- Je m'engage pour 2 saisons avec le club d'Arve Giffre comme bénévole actif dans le domaine de :

(prendre contact avec le responsable de développement Nicolas Guivier au 06 44 08 88 95 pour les modalités).
 - La mutation est gratuite
 - Ci joint deux chèques de caution:
 - 2 x 72.00€** | 2 x 120.00€**

OPTION 3

- Je ne prends aucun engagement :
 - La mutation me coûte 100% soit
 - 144.00€* | 240€*

A
Le

signature de l'adhérent (ou du responsable de l'enfant mineur)

Nom et Prénom
Signature

*montant à reporter dans la fiche 2 (case mutation).

** à l'ordre de Arve Giffre Handball



09-87-14-77-14



5174036@ffhandball.net